CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
RNCP 31041. Date d'enregistrement de la certification 25 juin 2018
Fiche ROME D1208

- **Durée :** 420 heures en centre et 420 heures minimum en période professionnelle.
  Huit mois de septembre année N à mai année N+1.
- **Rythme de la formation :** 2 jours par semaine en Centre.
- **Public :** Être sortie de la formation initiale.
- **Modalité de la formation :** Présentiel en groupe.
- **Validation de la formation :** CAP (diplôme Education Nationale) niveau 3
  Session N+1 Evaluation en épreuves ponctuelles
- **Prix :** 5040 euros + kit mallette 650 euros
  Financement par transition pro, CPF, particulier, OPCO
- **Voir nos CGV sur le site internet**

- **Processus d'inscription :** Dossier d'inscription téléchargeable sur le site Internet Don Bosco, entretien individuel, un dossier candidature, CV et lettre de motivation
- **Délai d'accès :** Fin juillet année N.
- **Accessibilité aux PSH** En amont du parcours, un rendez-vous sera organisé avec le référent handicap en vue de formaliser les besoins et d'organiser le parcours.
- **Référent Handicap :** Isabelle GUILLOIS cfp.i.guillois@dbosco.fr
- **Résultats et indicateurs* :**
  Taux de réussite aux examens : 100%
  Taux d'insertion : 100%
  Taux de satisfaction : 100%
  Taux d'abandon : 0%

**sources et méthode de calcul*
Calculés par l'OF et consultables *sur le site du CFP hhtps://donbosco.mayenne.fr*

Formation au Centre de Formation Professionnelle DON BOSCO à Mayenne

• Prérequis :

Avoir validé un projet professionnel dans un établissement d'esthétique (parfumerie, institut, …).
Avoir validé ou non un diplôme égal ou supérieur au niveau 3 (CAP, BEP)
Si niveau 3 non validé, le candidat devra s'inscrire aux épreuves des unités d'enseignement général

• Objectifs avec aptitude et compétences

Le ou la titulaire du C.A.P. Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e) spécialisé(e) en :

- Techniques de soins esthétiques visage, mains et pieds
- Techniques de maquillage visage et ongles
- Techniques esthétiques liées aux phanères
- Conseil à la clientèle et vente de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de produits de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Conseil à la clientèle et vente de prestations esthétiques.
- Il (elle) conduit les activités professionnelles de l'institut de beauté et de bien-être.

• Programme (Blocs)

- **UP1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds**
  - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
  - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage
- **UP2 – Techniques esthétiques liées aux phanères**
  - Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
  - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles.
- **UG1 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut**
  - Accueillir et prendre en charge la clientèle
  - Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
  - Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
  - Organiser un planning de rendez-vous
  - Participer à la vie de l'institut de beauté et de bien-être

• Certification (Totale ou Partielle)

- **EP1 –Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds** - Coeff 7
  - PSE : Mode ponctuel écrit - durée 1h – Coeff 1
  - Monde ponctuel pratique et écrit - durée 2h45 – Coeff 6
- **EP2 – Techniques esthétiques liées aux phanères** – Coeff 4
  - Mode ponctuel pratique et écrit - durée 2h30
- **EP3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien être : relation avec la clientèle et vie de l'institut**
  - Mode ponctuel oral – Coeff 4
    - Simulation de vente – durée 15 min
    - Presentation dossier rédigé et entretien – durée 25 min
- **EF – Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques** – Coeff 1
  - Mode ponctuel écrit et pratique – durée 1h30

Fourmond Aurore – Référente formation
cfp.a.fourmond@dbosco.fr
06.85.10.54.93

Guillois Isabelle – Responsable UFA
cfp.i.guillois@dbosco.fr
02.43.30.47.30

Secteurs d'Activité

Le titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité en qualité de salarié ou de non salarié dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté ou centres esthétiques spécialisés : beauté des ongles, prothésie ongulaire, spa, soins corps, bronzage, épilations, thalassothérapie, centre thermale ou de convalescence ou de réadaptation
- Parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées
- Parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
- Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme, organismes culturels et médiatiques

Types d'emplois

Esthéticien(ne) qualifié(e), conseiller(e)de vente auprès de la clientèle, chef(fe) d'entreprise

Moyens Techniques

Salle informatique équipée d'un vidéoprojecteur et de 10 PC fixes et 5 PC portables MS office 2013 sous Windows 10 – Classroom – Teams – adresse mail individuelle Don Bosco (52 m2)

2 salles de pratiques esthétiques avec tables de soins, lavabos, matériels et produits adaptés au référentiel de formation

Centre de documentation et d'information au lycée don bosco

Moyens Pédagogiques

Apports théoriques - exercices pratiques – examens blancs - Suivi et évaluations en centre de formation et entreprise – conseils de classe – entretiens individuels

Equipe pédagogique composée de formateurs et d'enseignants

Ressources pédagogiques mises à disposition sur Classroom

Méthodes Mobilisées

Présentiel (distanciel possible si confinement)

Travail de groupes, accompagnement individuel

Modalité de la Formation

Deux jours par semaine en centre de formation, les trois jours restants en stage ou en emploi en institut de beauté ou parfumerie

Financement de la Formation

Formation éligible au CPF, au Contrat de Professionnalisation, au financement privé et à Transition Pro.

Modalités d'Evaluation de la Formation

Epreuves ponctuelles organisées dans un centre d'examen désigné par le Rectorat d'Académie.

Session d'examen juin N+1

Poursuite et Perspective d'Evolution

Ce CAP prépare à l'exercice d'un métier. Mais pour faciliter l'insertion professionnelle et obtenir des postes à plus hautes responsabilités, des formations complémentaires existent, notamment un **baccalauréat professionnel** (en initial) et un **brevet professionnel (en apprentissage), la formation socio-esthéticienne.**